

# L'agriculture biologique a de meilleures performances économiques que la conventionnelle

Selon l'Insee, dans les trois secteurs d'activité étudiés, le vin, le maraîchage et la production laitière, les agriculteurs bio obtiennent de bons résultats.

LE MONDE ECONOMIE | 06.12.2017 | Par [Laurence Girard](#)



L'agriculture verte n'a pas à rougir de ses performances économiques. Bien au contraire. L'étude intitulée « Les acteurs économiques et l'environnement », publiée mardi 5 décembre par l'Insee, montre, dans trois secteurs d'activité – le vin, le maraîchage et la production laitière –, que les agriculteurs bio dament le pion à leurs homologues tenants d'une agriculture conventionnelle sur le plan du résultat de leurs exploitations.

Cet éclairage est d'autant plus intéressant que le sujet a encore été peu abordé. L'enjeu est d'avoir un échantillon suffisamment représentatif pour pouvoir tirer une analyse pertinente. L'institut a choisi de travailler sur les données 2013 et de se concentrer sur trois productions au sein desquelles la proportion d'exploitations bio est significative : le maraîchage (11 %), la viticulture (6 %) et le lait de vache (3 %). Ces produits sont aussi les plus plébiscités dans le panier des consommateurs.

L'échantillon choisi par l'Insee compte 1 800 fermes en agriculture biologique qui ont été comparées à 28 000 exploitations dites « conventionnelles », sélectionnées dans les mêmes branches d'activité. Les viticulteurs bio ont en moyenne un chiffre d'affaires de 17 000 euros par hectare, soit 46 % de plus qu'en conventionnel.

## **Recours plus important aux circuits courts**

Un écart qui s'explique d'abord par une meilleure valorisation des vins, avec des prix supérieurs de 10 % à 40 %. Mais aussi par une plus forte présence en zone d'appellation d'origine protégée (AOP). Et, malgré des frais de personnel une fois et demie supérieurs, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint en moyenne 6 400 euros à l'hectare, contre 3 700 euros pour le viticulteur conventionnel.

En maraîchage, le chiffre d'affaires moyen des producteurs bio est inférieur à celui de leurs homologues conventionnels (10 900 euros, contre 12 500 euros à l'hectare). Mais l'EBE, lui, est supérieur (3 300 euros contre 2 500 euros à l'hectare). Le fait d'utiliser moins d'engrais et de pesticides allège la facture.

De même, le coût réduit des aliments et une meilleure valorisation du prix du lait (+ 18 %) permettent de compenser la différence de chiffre d'affaires des éleveurs laitiers bio, confrontés à une baisse de productivité d'un quart. Les aides à l'agriculture bio calculées à l'hectare soutiennent aussi les éleveurs. Résultat, leur EBE est, en moyenne, supérieur de 20 %.

Autre facteur explicatif de la meilleure performance économique des exploitations vertes : un recours plus important aux circuits courts pour commercialiser leurs produits. C'est le cas pour 90 % des maraîchers bio et pour 70 % des viticulteurs bio.